



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E55784

VALABLE JUSQU'AU 09/10/2026

ÉDITÉ LE

12/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Raison sociale : SOCIETE POUDOULEC

ZA DU PORZAY
29550 PLONEVEZ PORZAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 90 B 465 378663546 RCS

Siret : 378 663 546 00026

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5016009

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 78285151

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 78285151

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/09/2025

Téléphone : 02 98 81 50 22

Portable : 06 33 98 26 64

Fax : 02 98 81 55 35

Site Internet : <http://www.poudoulec-energies-finistere.fr>

E-mail : contact@poudoulec.fr

Responsabilité légale :
SOCIETE POUDOULEC (378 663 546) / FEREC HERVE GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111 PROB	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	10/10/2024
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	10/10/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	10/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	10/10/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	10/10/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/10/2024
o Ventilation mécanique	10/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.